



Rapport annuel au Conseil communal relatif à la gestion de  
l'Intercommunale (2019/2020)

Les nouvelles dispositions apportées à la Nouvelle Loi Communale en matière de gouvernance stipule que « *Les représentants du conseil communal dans les intercommunales, qui exercent une fonction d'administrateur, doivent fournir au conseil communal un rapport annuel relatif à la gestion de l'intercommunale concernée ainsi que sur leur propre activité au sein de l'intercommunale » (art. 96bis, Ord. 27.2.2014, M.B. 2.4.2014).*

I. **Rapport financier**

1. **Comptes annuels 2019**

L'exercice 2019 se clôture par une perte de 109.459,83 €.

En 2018, la perte s'élevait à 31.538,11 €.

La différence s'élève à 77.921,72 €.

Ce résultat s'explique, notamment, de la manière suivante :

Au niveau des recettes,

- Chiffre d'affaires : augmente de 19.543,46 € soit 0,54 %.

Pas de remarque particulière.

- Autres produits d'exploitation : diminuent de 5.937,35 € soit 9,68 %.

Pas de remarque particulière.

Au niveau des dépenses,

- Approvisionnements – marchandises : diminuent de 15.250,05 € soit 7,25 %.

Pas de remarque particulière.

- Services et biens divers : augmentent de 34.064,29 €, soit 4,01 %.

Pas de remarque particulière.

- Les frais de personnel : augmentent de 44.112,70 € soit 1,90 %.
- Les amortissements : augmentent de 15.009,15 € soit 3,21 %.
- Les produits financiers : augmentent de 11.816,60 € soit 110,05 %.
- Les charges financières : diminuent de 2.787,54 € soit 29,51 %.
- Produits et charges exceptionnelles : néant.
- Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée.
- Montant des investissements : 936.213,82 €.
- Il n'y a pas de risque, connu à ce jour, relatif à l'exploitation futur de notre établissement. Les incertitudes de rendement ont été prises en compte lors de l'élaboration du budget annuel.

- L'Intercommunale ne prend aucun risque de rendement dans ses placements financiers.
- La société ne connaît pas de problème de liquidité ou de solvabilité.

## 2. Budget 2020

Nous rédigeons deux types de budget, à savoir :

- Un budget de trésorerie qui fixe notre capacité à assumer les dépenses de l'exercice selon la formule suivante :

Disponible + recettes de l'exercice – dépenses de l'exercice = marge de trésorerie.

Disponible (20.000 €) + recettes de l'exercice (3.694.550 €) – dépenses de l'exercice (3.266.060 €) = **+ 448.490 €**.

Cela signifie que nous disposerions d'assez de liquidités pour assumer les dépenses de fonctionnement et les investissements programmés (398.000 €) tout en dégagant une marge de sécurité affectée à la réserve stratégique (50.000 €).

De plus, les recettes propres (3.694.550 €) de l'exercice suffisent à couvrir les dépenses (3.266.060 €) de fonctionnement de l'exercice.

- Un budget comptable qui fixe le résultat d'exploitation prévisionnel de l'exercice selon la formule :

Recettes d'exploitation – dépenses d'exploitation = résultat (+) /perte (-) d'exploitation.

Recettes d'exploitation (3.716.750 €) – dépenses d'exploitation (3.698.260 €) = résultat (+)/perte (-) d'exploitation = **+ 18.490 €**.

Il est à noter que le budget prévoit un montant de 460.000 € en matière d'amortissements (classe 63).

Cela signifierait que nous enregistrerions un bénéfice d'exploitation qui serait affecté aux réserves disponibles.

## II. Rapport d'activité

### 1. Crémation

En 2019, nous avons réalisé 5.033 crémations soit 167 de moins que prévu au budget.

En 2019, notre établissement a réalisé 7,42 % du nombre des crémations nationales contre 7,72 % en 2018.

Il est à noter que le nombre national des crémations a augmenté, par rapport à 2018, de 2,70 %.

Afin d'affiner encore les perspectives relatives à notre secteur d'activité, nous poursuivons la collaboration avec le SEGEFA (Ulg) afin de disposer d'informations statistiques, mises à jour.

## 2. Horeca

Le taux de fréquentation de notre Atrium est en augmentation, à savoir : 40 → 42,87 % des familles qui assistent aux cérémonies, réservent une table de deuil.

Les ratios de fonctionnement sont conformes à nos prévisions.

## 3. Cimetière

Notre parc cinéraire accueille la dispersion des cendres, l'inhumation de l'urne, la mise en columbarium ou l'enfouissement de l'urne au pied d'un rosier.

Une plaquette commémorative peut être apposée dans un espace spécialement dédié à cet effet.

Nous disposons également d'une pelouse de dispersion dédiée aux cendres des fœtus (Jardin des 4 vents) et d'un parterre de rosiers, spécifiquement affecté à l'inhumation de l'urne contenant les cendres d'un enfant.

## 4. Evolution législative

La base législative désormais en vigueur dans notre Région repose sur deux textes, à savoir :

- Ordonnance du 29 novembre 2018 → funérailles et sépultures (MB 27/12/2018).
- Arrêté du 20 décembre 2018 relatif → cercueils & linceuls (MB 08/01/2019).

## 5. Actions & projets

Nous poursuivons le travail de manière à améliorer sans cesse la qualité de nos services aux familles endeuillées, notamment, en matière de personnalisation et d'individualisation des cérémonies.

En collaboration avec les opérateurs funéraires, nous préparons la cérémonie avec les proches du défunt de manière à ce qu'elle soit, en tous points, conformes à leurs souhaits.

### a. Crematorium d'Evere

Pour rappel, nous construirons prochainement un second site d'activité dans le cimetière de la commune d'Evere.

Les nouvelles infrastructures comporteront notamment deux salles de cérémonies, deux salons de condoléances, deux espaces de convivialité (réception de deuil), deux appareils de crémation équipé de filtration (+ place pour un troisième appareil).

Une attention particulière a été portée à l'intégration paysagère du bâtiment et à la circulation des flux de personnes & technique.

Le budget a été revu à la hausse pour les raisons suivantes :

- Révision de prix (+ 8%).
- Modification de la législation sur les groupes de ventilation.
- Impact de l'analyse de sol sur la structure du projet.
- Normes de sécurité du bâtiment renforcée.
- Qualités des infrastructures informatiques & multimédias.
- Augmentation du coût des matériaux.

### **Crematorium d'Evere - budget global**

#### **Travaux**

Fours & filtres	1.108.000,00
Constructions	4.571.000,00
Etude	530.000,00
	<b>6.209.000,00</b>

#### **Subsides**

Fours & filtres	497.500,00
Constructions	2.000.000,00
Etude	200.000,00
	<b>2.697.500,00</b>

**Solde** **3.511.500,00**

Les permis sont accordés.

La procédure relative à l'attribution de l'adjudicataire pour la partie « fours & filtres » est clôturée.

La procédure relative à la désignation pour la partie « bâtiment » est en cours.

Un planning raisonnable prévoit la mise-en-service pour le début de l'année 2022.

#### b. Logiciel de gestion

Depuis 2010, nous disposons d'un logiciel de gestion du planning des crémations accessibles aux opérateurs funéraires (OPF) 24/24 heures, 7/7 jours, 365 jours/an.

L'expérience acquise et les échanges avec les professionnels du secteur nous ont incités à faire évoluer ce logiciel afin d'améliorer encore la qualité de notre service commun aux familles endeuillées → mise en service le 1<sup>er</sup> février 2020.

c. Permis de crémation électroniques

Dans le cadre de la simplification administrative, nous travaillons avec le Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB) à l'instauration d'un protocole électronique d'autorisation de crémation.

A titre d'information, selon nos informations statistiques, cela concernerait 78 % (201912) des crémations réalisées par notre établissement.

Cette digitalisation permettrait à l'OPF d'effectuer toutes les démarches administratives à partir de son office (↓ mobilité), le transfert des données entre les logiciels (↑ fiabilité des informations), réduirait nettement la production et l'archivage de document papier (↑ impact environnemental positif) avec comme conséquence directe une très nette augmentation de la qualité du service public à l'attention du citoyen confronté à un deuil.

d. Simplification administrative

Nous poursuivons le processus de digitalisation et de simplification administrative, notamment, en matière de gestion administrative des ressources humaines, de l'archivage, de la comptabilité & de fonctionnement des organes de gestion (CA & AG → BOS).

e. Chauffage & ventilation & régulation

En partenariat avec Sibelga, nous avons réalisé d'important travaux sur notre installation de chauffage, régulation et ventilation dont les objectifs sont multiples.

L'économie d'énergie estimée est de 449.000 kWh/an.

La réduction de consommation de CO<sup>2</sup> s'élève à 99 tonnes/an.

Coût des travaux : 469.000 €.

Financement du coût des travaux

- Subside régional : 218.000 €.
- Subside Feder : 225.000 €.
- Fonds propres : 26.000 €.

f. Toiture & châssis & panneaux solaires

Nous avons entamé la réflexion afin de remplacer tous les châssis de nos bâtiments.

D'autre part, la toiture de nos bâtiments sera prochainement entièrement rénovée afin d'accueillir, potentiellement, une installation de panneaux solaire (gratuit → partenariat Sibelga).

Ces mesures contribueront à réduire de manière importante notre facture énergétique.

g. Atrium – extension de l'activité & rénovation de la salle principale

Nous procéderons prochainement à des travaux de rénovation de la salle « Gandhi » (bar fonctionnel) mais aussi en dotant nos installations de nouveaux sanitaires, mieux adaptés, notamment, aux PMR.

D'autre part, nous disposons d'un nouveau local (Espace Marie Curie → 50 personnes), contigu à notre propriété qui permettra de développer de nouveaux services en terme de réception de deuil, à savoir :

- Salle indépendante
- Location libre de traiteur
- Repas chauds

h. Parc de la souvenance

Nous développons un nouveau projet unique d'aire de dispersions des cendres (33 % des crémations sur site) alliant végétaux, minéraux et présence d'eau tout en travaillant sur un nouveau rituel.

Coût estimé des travaux : 300.000 € dont 50 % seraient couverts par un subside régional et le solde couvert en fonds propres.

Dans le même ordre d'idée, nous développons des nouveaux concepts uniques de columbariums et de « cavurnes » dont le coût est estimé à 213.000 €, également subsidiable à concurrence de 50 % par le biais du subside régional et dont le solde serait couvert par des fonds propres.

La rénovation du réseau hydraulique est en cours d'analyse et de planification en y incluant une réflexion quant à la gestion de la récupération des eaux de ruissellement.

Une nouvelle zone d'inhumation des urnes est en cours d'aménagement.

i. Réaménagement de la voie d'accès – accueil & condoléances

Nous analysons l'opportunité de réaliser des travaux sur le site d'Uccle afin de réaménager la voie d'accès, créer de nouveaux espaces d'accueil et de condoléances.

j. Installation de crémation

Nous poursuivons les travaux d'optimisation de notre installation de crémation.

A l'horizon 2022, nous prévoyons le remplacement progressif des appareils de crémation.

Une provision de trésorerie a été constituée à cet effet.

k. Crematorium animalier

Comme suite à la demande des autorités régionales, nous avons poursuivi l'analyse du dossier « crematorium animalier ».

Nous travaillons actuellement à la gestion juridique du projet.

Un terrain a été trouvé dans le cimetière communal de Schaerbeek dont nous disposerons moyennant la conclusion d'un bail emphytéotique, assorti d'un canon annuel de 60.000 € (en cours de détermination).

Le budget a été fixé à 1.500.000 € dont 50 % seraient financés par le biais d'un subside régional.

Le solde à charge de l'intercommunale (750.000 €) serait financé sur fonds propres et par emprunt selon une proportion à définir.

Comme pour le crematorium d'Evere, nous collaborons avec le Maître-architecte régional (bMa) pour ce dossier.

6. Environnement

L'Intercommunale dispose d'un permis d'environnement.

Les démarches relatives à son renouvellement, en mai 2020, sont en cours.

7. Personnel

Nous avons augmenté la valeur faciale des titres-repas (5,55 → 6,55 €) et octroyé une assurance « hospitalisation » aux agents de l'Institution.



## 8. Crise sanitaire

→ 7 avril 2020

Notre Institution a poursuivi ses activités cérémonie & crémation & cimetière et a fermé le secteur HORECA depuis le 14 mars 2020.

Conscient de sa mission de service public, le personnel de l'Institution assume les tâches avec zèle et efficacité.

Tous les agents ont été maintenus sous paiement des traitements par l'Institution.

Des mesures ont été prises pour assurer la continuité du service public.

L'impact budgétaire ne pourra être évalué qu'en sortie de crise.

### III. **Conclusion**

Nous pouvons constater que la santé financière de l'Institution est excellente et que la volonté de rendre un service de qualité tant au travers de l'action quotidienne que par le biais d'investissements est présente et suivie d'actes.

Xavier Godart, Directeur.